7e Année N° 72-73 Juillet-Août 1958

Cliché Choleau

Sainte-Barbe du Faouët

BREIZ SANTEL

25 Frs.

BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du

MOUVEMENT pour la PROTECTION

des

MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1er Juillet 1901.
Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)
Finistère : R. Le Roy, 11 *bis*, rue Richard, Rosporden.
Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, 18, rue Lafayette, Nantes.
Côtes-du-Nord : Michel Le Chapelier, 7, rue Brizeux, Saint-Brieuc.
Ille-et-Vilaine : Mlle Jane Godeau, 31, Bd de Metz, Rennes.

Le N° : 25 frs.

Abonnement : 1 an 150 *frs.*

Edition avec supplément photographique 1 an : 300 *frs.*

M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, Vannes, *C. C. P. Nantes 1536-85.*

Comment nous aider, comment adhérer au mouvement. — Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

Les membres ***honoraires*** ne nous aident que de leurs fonds. En nous donnant 1.000 frs, ils apportent à l'œuvre, en même temps qu'une réelle marque de sympathie, un secours efficace.

Les membres ***associés*** ne versent que 50 frs. mais ils ne condamnent pas leur porte après, et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

SOMMAIRE

// **La Croix de Trébrézan et Sainte-Barbe du Faouët.** *(Gérard Verdeau).*

// **Les « Christs en robe » de Bretagne.** *(Michel Debarry).*

// **Lettre d'un lecteur.**

// **Communiqués : N.-D. de Béquerel, le calvaire de Callac, Notre-Dame d'Orient, etc.**

Le mois prochain
BREIZ SANTEL en Images
(supplément photographique de Breiz-Santél).

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS, A L'ÉDITION COMPLÈTE DE BREIZ-SANTEL, qui comprend BREIZ-SANTEL EN IMAGES : 1 an, 300 francs (Les « Membres Honoraires » reçoivent de droit l'édition complète).

Décors Originaux

Haute Qualité

LAINE, COTON, LIN.

VÉRITABLE TISSAGE A LA MAIN

Linge d'Autel -:- Tapis d'Église -:- Tentures

Services de Table – Descentes de Lit – Tapis et tous tissus.

MEGE-CHOMEL

Fay-en-Bretagne

(Loire Inférieure)

FAITES TOUS VOS ACHATS

CHEZ

DECRÉ

Le Grand Magasin de Nantes

- Déjeûnez -

- Dînez -

- Goûtez -

A son Restaurant sur la Terrasse

S. P. A.

Société Protectrice des Animaux
Hôtel de Ville, Vannes

Il y a tant d'animaux malheureux

LE REFUGE S. P. A.

près des abattoirs municipaux

les accueille tous les jours ouvrables
de 9 h. à 11 h. ou de 14 h. à 16 h. (Tél. 500)

VOUS Y VIENDREZ CHERCHER
LE COMPAGNON QUI VOUS MANQUE

GARAGE RICHEMONT

CONCESSIONNAIRE "PANHARD"

J. FLOCH

35-40 - RUE RICHEMONT

VANNES **Téléphone 12-10**

TOURING CLUB DE FRANCE

Siège Social : 65, avenue de la Grande Armée PARIS XVIe

TOUS RENSEIGNEMENTS touristiques, itinéraires, voyages, séjours, vous seront gracieusement donnés.

TOUS DOCUMENTS DOUANIERS (carnets de passage, triptyques), licences de camping, vous seront délivrés immédiatement,

au **Bureau Régional de Rennes** 13, place du Champ Jacquet
Téléphone 72.54

La Cité Bretonne d'Ille-de-France

Ker Anna

YERRES (S. & O.)

Lisez « TERRE BRETONNE » chaque semaine

« La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre »

(Beaumarchais)

La défense de notre patrimoine architectural. Deux questions brûlantes

Dans l'actualité des monuments religieux, en Bretagne surtout, il ne manque pas de cas urgents. Mais deux questions nous ont semblé particulièrement brûlantes au cours de ces derniers mois ; deux questions sur lesquelles les amis de la Bretagne ne peuvent pas transiger, mais où le succès peut être particulièrement dur à obtenir, peut-être parce qu'il y a là un épisode de la vieille lutte entre Dieu et Mammon.

C'est pourquoi tant de lecteurs nous ont écrit, ou sont venus nous voir, au sujet de *la croix de Trébrézan en Saint-Molf* comme de *l'asile d'aliénés de Sainte-Barbe du Faouët*, dont parlait déjà, en même temps qu'une grande partie de la presse de Loire-Atlantique et du Morbihan, notre dernier numéro.

Nos monuments religieux peuvent-ils errer au gré de leurs acquéreurs successifs ? Peut-on, quand leur volume en rend impossible le déplacement, modifier leur cadre de telle sorte qu'ils en deviennent quand même comme des exilés ?

A-t-on le droit, d'une façon ou de l'autre, de s'acharner à leur voler leur âme, spoliant aussi la nôtre que vivifiait leur rayonnement ?

Les bâtisseurs d'antan crieraient à la démence...

La Croix de Trébrézan. — L'histoire est simple, d'autant plus connue que les méthodes des « acquéreurs » ne sont pas très variées. Désireuse d'accueillir sur son terrain la croix d'un carrefour prochainement modernisé à Guérande, une personnalité du coin, le colonel Pichelin, mû sans doute par un louable désir du mieux (si souvent ennemi du bien) décida en fin de compte que le vieux monument n'avait aucune « valeur ». Il s'en procurerait un autre, dont l'intérêt archéologique ne nuirait certes ni à son patrimoine ni à la piété des passants. Un essai à la Madeleine se heurta à l'opposition du clergé local, attaché à ses croix. Mais, ayant oublié quelques jours après de parler de celle qu'il désirait à Trébrézan au curé de Saint-Molf, M. Pichelin ne put avoir connaissance de l'attachement égal que celui-ci a pour les monuments de sa

paroisse, et, sans vouloir déranger le maire non plus, (le travail ne manquant pas aux magistrats municipaux) il conclut un « arrangement », dont il souhaite prouver bientôt la légalité devant les tribunaux. La dispariton une fois constatée à Saint-Molf et une démarche de conciliation ayant échoué, les bons paroissiens prirent feu, et s'en furent à Guérande reprendre leur bien, qui fut solennellement réinstallé à Trébrézan le 6 juillet. comme le relatait notre dernier numéro. Comme nous le disions, ce ne fut pas sans un essai de *veto* juridique de la part du colonel (dont c'était le droit strict), d'autant plus que si les gens de Saint-Molf n'avaient pas trouvé tout de suite qui avait enlevé leur croix, lui n'eut, dit-on, pour les retrouver, qu'à suivre la blanche piste de farine laisssée par la camionnette du boulanger, qui avait assuré le transport de retour. On vit donc la piété intransigeante de l'acquéreur dépossédé contraindre le tribunal de Saint-Nazaire (seconde victime du drame, après la croix) à rompre son repos dominical. Mais il y a plus. Nous apprenons que l'ardente ferveur de M. Pichelin l'oblige à citer *devant le même tribunal, pour le vendredi 17 octobre à 14 heures.... M. le curé de Saint-Molf.*

Pareille manifestation est suffisamment insolite pour que l'on en souligne le lieu et la date. Le verdict nous éclairera peut-être sur un délicat point de Droit. Mais quel qu'il soit, il pésera d'un grand poids en faveur de ce que nous réclamons depuis longtemps : *l'interdiction de détruire ou de transférer un monument religieux ou artistique de plus de deux cents ans d'âge, sans l'accord d'une commission officielle, celle des Sites, par exemple.*

Cette protection est indispensable pour limiter les dégâts, et ce sera toujours autant, même si, comme celle des Sites Classés, elle risque de se trouver insuffisante devant certaines autres déprédations, comme celle que nous allons examiner à Sainte-Barbe du Faouët (un peu de bon sens suffirait encore à éviter celle-ci).

Sainte Barbe du Faouët.

Il est peu de Bretons, et même d'étrangers à la Bretagne, dans les milieux archéologiques du moins, qui ne connaissent et ne goûtent l'extraordinaire harmonie des monuments et du site de Sainte-Barbe du Faouët, haut-lieu de la Bretagne

religieuse, dont la valeur artistique constitue régulièrement pour les congrès de sociétés savantes et les excursions des touristes un attrait auquel Le Faouët doit depuis longtemps son renom, voire une part appréciable de sa prospérité. Du Faouët, on se rend à Sainte-Barbe (distante de quelques 900 m. à vol d'oiseau) soit par le « Grand Pont », route de Priziac, soit par la « Voie Romaine » directe, soit, en voiture ou en car, par la route de Langonnet et le village de Kernot, d'où l'on traverse à pied le plateau de landes qui domine la petite ville. Des milliers de visiteurs passent chaque année par ce plateau de Kernot. Mais qui sait que Kernot c'est Sainte-Barbe? Bien peu. Et *pas même*, nous en avons eu des preuves formelles, les Conseillers Généraux du Morbihan, qui ont émis un vote favorable pour *l'Asile d'Aliénés de Kernot.* Or l'Asile va être construit. Les plans sont en cours. Et l'on chuchote que bien des « menus » frais préliminaires sont déjà faits. Il est inutile de revenir sur l'exposé de notre collaboratrice Armelle Wilthew, qui s'est courageusement, depuis plusieurs mois, faite le porte-parole de tous ceux qu'indigne ce projet. Mais nous pouvons tenter de classer les réflexions qui nous ont été faites de tous côtés, et les résultats actuels de notre enquête.

Encore une fois, nous n'attaquons personne (bien qu'il y ait « attaque » de l'une des merveilles de Bretagne) mais nous pensons que l'on n'a pas à refuser au public une information aussi complète qui possible.

La plupart des gens s'étonnent que le Morbihan, qui possède déjà Lesvellec, près de Vannes, toute une section de l'Hôpital Bodélio, à Lorient, et l'Abbaye de Prières, près de Muzillac, éprouve le besoin d'investir encore la bagatelle de *un milliard huit cents millions* (gloire aux intarissables et dévoués contribuables!) dans un nouvel établissement psychiâtrique, alors qu'une lutte anti-alcoolique bien menée serait autrement moins coûteuse et plus efficace. Ce n'est pas notre objet, pas plus que de savoir pourquoi, une fois admis le principe de bâtiments nouveaux, on n'a pas voulu de Caudan, par exemple (dont la proximité d'une grande ville aurait diminué les frais ultérieurs de gestion et épargné au personnel l'exil dans un coin éloigné d'établissements scolaires et de

toutes autres commodités) ou même pourquoi l'on néglige les *70 hectares qui restent libres à l'asile de Lesvellec*. Mais nous avions le droit de demander comment a mûri, sans grand bruit, le projet de couronner Sainte-Barbe de 35 hectares de constructions et de dépendances, de déshonorer l'un des premiers sites de Bretagne, en empiétant même sur le périmètre, pourtant réduit à un insuffisant minimum, protégé par les Monuments Historiques.

La réponse, d'une désarmante candeur, nous a montré que cet asile, dont le projet a stupéfié, en Bretagne et ailleurs, tous ceux qui en ont entendu parler, *n'avait été réellement voulu, et surtout voulu là, par personne*. Il n'y a peut-être dans cette monstrueuse erreur qu'un hasard malin, qui risque d'avoir fait concourir bien des bonnes volontés égarées à un grand dommage pour le pays. Certes, la minorité, pleine de bonne volonté, qui gouverne le Faouët, voulait *quelque chose* pour « apporter la prospérité au pays », d'abord « pour faire travailler les ouvriers » (en fait, là comme ailleurs, il y a tout à parier que l'on importera des gens d'ailleurs, nord-africains ou autres. Notons aussi cette réflexion d'un jeune ouvrier : « Nous ne mendions pas le travail au point qu'il faille déshonorer Sainte-Barbe pour nous en donner »), ensuite pour donner aux jeunes de la campagne quelques douzaines d'emplois, et enfin pour amener à « consommer » au Faouët les gardiens et les familles venues voir les malades (car il ne peut être question, évidemment, pour les commerçants du Faouët, trop peu importants, de soumissionner pour l'approvisionnement de l'asile). On voulait absolument *quelque chose*. Mais que cela ait été un sanatorium, un asile de vieillards, un hôpital psychiâtrique, une maternité ou n'importe quoi, *jamais le désir n'a été fixé*, que par le hasard qui a fait parler en Morbihan d'un nouvel asile d'aliénés.

Ce n'est d'ailleurs que la question de l'implantation qui nous intéresse.

Mais là encore, et encore plus, même, le hasard seul a joué. Il s'était trouvé, voici pas mal de temps déjà, un propriétaire désireux, dit-on, de se défaire de quelques terres incultes, comme il y en a tant au Faouët, et la commune l'en avait débarrassé. D'où l'idée de les utiliser un jour, (ce qui d'ailleurs soulèvera des difficultés, et pas seulement en ce qui concerne Sainte-Barbe, car ces terres étant insuffisantes pour le projet, il faut en acheter d'autres, notamment en expropriant des paysans de Kernot, dont cela ne fait peut-être pas du tout l'affaire !) *Qu'un autre propriétaire de terres pauvres ait eu jadis l'idée de les vendre à la municipalité, et nous n'aurions pas aujourd'hui à défendre, péniblement et* in extremis, *Sainte-Barbe*, et, du même coup, le bon renom des autorités locales, mis en péril par cet acte irréfléchi (1).

On voit à quel point il est indispensable que nous réagissions de toutes nos forces. Dans une commune qui compte bien 1.500 hectares de landes, on ne va pas choisir précisément celles qui couronnent une chapelle unique ! Nous voulons épargner au Faouët, et à la Bretagne entière, le ridicule et la honte du sacrifice de l'un de nos plus beaux sites touristiques, pour des motifs relevant de quelques intérêts, et de beaucoup de hasard.

C'est toujours, il est vrai, sur les collines que les Celtes érigeaient leurs emblèmes. Peut-être celui-ci doit-il remplacer les anciens sanctuaires ?

Gérard VERDEAU.

Les Christs en robe de Bretagne

(*Suite et fin*) (2)

Conclusion. — Plusieurs explications valables peuvent être proposées concernant l'origine de ces représentations du Christ.

Suivant certains auteurs, ce seraient les Templiers qui

(1) La municipalité de Caudan a revendu les terrains qu'elle avait achetés pour faire son asile quand celui-ci lui a été refusé. C'est toujours faisable.

(2) Le manque de place nous a contraint à fragmenter cette intéressante étude de M. Michel Debarry en plusieurs numéros de *Breiz Santél*, ce que nous avons vivement regretté. Rappelons que les fois précédentes l'auteur a successivement passé en revue les Christs en robe du Finistère (Guimaec, Plouegat-Moysan, Botsorhel, Musée de Morlaix, Lampaul-Guimiliau, la Roche-Maurice, Musées de Quimper, Quimperlé, Loctudy), des Côtes-du-Nord (Lanvézéac, Ploubezre), et du Morbihan (Carentoir, Gavr'Inis) à défaut de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique, où il semble n'en pas exister. Il en a dégagé les principaux caractères : crucifié, les bras horizontaux, couronné, vêtu d'une longue robe à manches, les pieds sur le globe du monde.

auraient introduit en Bretagne ce modèle de statue qu'ils auraient rapporté d'Orient (1).

S'il est certain que la première représentation du Christ vêtu du « colobium » apparaît sur une miniature d'un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, œuvre exécutée en 586 par le moine Rabula, au monastère de Zagba en Mésopotamie (2) et que l'influence du Christ de Beyrouth a été très nette dans le développement de la dévotion au Christ majestueux (3), il n'en demeure pas moins que si les Christs en robe bretons sont dûs à des influences orientales, les Templiers ne paraissent avoir pris aucune part à leur diffusion. Il est révélateur de constater qu'en dehors du crucifix de Carentoir -- qui n'est pas à proprement parler un Christ en robe, mais bien plutôt un Christ Byzantin — aucune représentation de Christ en robe ne figure dans les sanctuaires dont l'origine remonte aux Templiers. Il serait étonnant, si les Templiers avaient mis en honneur cette représentation, que l'on n'en trouvât pas au moins un exemplaire dans une de leurs églises ou chapelles.

En réalité, il semble plutôt que l'origine de ces Christs remonte aux pèlerinages effectués en Italie par les pèlerins qui auraient introduit en Bretagne la dévotion au Volto Santo de Lucques, ce Christ en robe d'origine orientale lui aussi.

Les statues que nous voyons aujourd'hui en Bretagne sont souvent des copies de statues plus anciennes. Il est symptomatique de constater que plusieurs de ces statues se trouvent dans des églises ou chapelles situées sur le bord de quelque voie de pèlerinage (Quimperlé, Locmaria, par exemple).

D'autre part, il est extrêmement intéressant de constater que la zône des Christs en robe de Bretage coïncide avec celle des croix processionnelles du type finistérien et qui semblent d'origine italienne. M. Auzas a écrit à leur sujet (4) : En Italie on retrouve ce type de croix processionnelle fort répandu dans des croix du XV^e^ siècle. Ici encore, quand on sait les

(1) Voir notamment Largillière. *Les Saints de l'Organisation chrétienne primitive dans l'Armorique Bretonne*, p. 24, note 13.
(2) Emile Mâle. *L'Art Religieux du XII^e^ siècle* p. 79-82.
(3) Marcel Durliat. *Christs Romans, Roussillon-Cerdagne*, p. 32.
(4) Auzas, *L'Orfèvrerie Religieuse Bretonne*, p. 15.

rapports de la Bretagne et de l'Italie, on peut penser à une influence. Les croix du Finistère des XVI^e^ et XVII^e^ siècle sont trop frustes pour être attribuées à des artistes italiens ».

De même, les Christs en robe bretons sont frustes, infiniment moins beaux que ceux du Roussillon ou de la Cerdagne, par exemple, mais ils datent des XVI^e^ et XVII^e^ siècle en général ; ils sont presque tous groupés dans le Finistère. On peut dès lors penser à une origine italienne identique à celle des croix processionnelles finistériennes

Il est regrettable que l'influence des pèlerinages, si importante pourtant comme l'a montré Emile Mâle (1), n'ait pas été plus attentivement étudiée jusqu'à présent en Bretagne, car pour les Christs en robe de Bretagne elle semble des plus probables.

Michel DEBARY.

L'auteur de cet article serait très heureux que l'on veuille bien lui signaler d'autres représentations du Christ en robe, qui ont pu échapper à ses recherches.

Un Sanctuaire qui échappe à la ruine : N.-D. de Béquerel en Plougoumelen (Mhan)

Le 15 août avait lieu le pardon de N.-D. de Béquerel. Rappelons à ce sujet ce qu'écrivait notre confrère Pierre Madec, dans *La Liberté du Morbihan* . Les pardonneurs trouveront cette année une chapelle en partie restaurée, grâce aux soins d'une société qui réunit « les Amis de N.-D. de Béquerel ». Heureux sanctuaire qui compte des amis fervents et organisés ! Il échappera au désastre qui fut celui de N.-D. du Gornevec en Plumergat, dont on négligea de remplacer la première ardoise défaillante. Cette criminelle négligence a voué un chef d'œuvre à la ruine. Becquerel ne connaîtra pas cette déchéance. On s'est occupé des ardoises, des pierres qui tenaient mal, et on a refait la peinture. Espérons que l'on prendra aussi soin de la piscine, où la curieuse fontaine qui sort au chevet, sous le maître-autel, déverse le trop plein d'une eau réputée bénéfique pour les maladie de la bouche. Pour ceux qui voudraient s'associer à l'œuvre de restauration

(1) *L'Art Religieux du XII^e^ siècle* page 253 sqq.

de la chapelle de Béquerel, précisons qu'ils peuvent adresser leur obole à l'*Association des Amis de N. D. de Béquerel, Plougoumelen*, C. C. P. 2128-18 Nantes.

Le dimanche 30 juin, en présence d'une immense foule, a été solennellement béni le Chemin de Croix de Callac (Mhan). Nous avons déjà parlé il y a quelques années de cette œuvre que l'Abbé Binard, le Recteur, avait décidé de faire surgir au dessus d'une grotte naturelle, dans un site sauvage et escarpé. Mois après mois de nouvelles statues sont venues s'ajouter à la procession qui gravit la colline, et aboutit aujourd'hui à ce magnifique calvaire. Autour de Son Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, qui officiait, on notait la présence de NN. EE. Mgr Grimaud, ancien évêque de Dakar, Mgr Joubier, Prélat de Sa Sainteté, ancien curé de Josselin, Mgr Le Baron, Vicaire Général, Prélat de Sa Sainteté, Mgr Jouneaux, Préfet Apostolique du Tchad, les Très Révérends Pères de Miscault, Abbé de la Trappe de Timadeuc, Dom Demazure, Abbé de Kergonan, les chanoines Quesnel, Vicaire Général, Drouet, Curé-Archiprêtre de Ploërmel, Kervéadou, Supérieur du Grand Séminaire.... « C'est le couronnement de notre travail, le fruit de nos efforts, l'expression de notre fois chrétienne, déclarait à Mgr Le Bellec M. Louis Merlet, Conseiller Municipal de Plumelec, et je crois que nous pouvons en être fiers, puisqu'on doit être fier de sa foi. » Et comme le dit au sermon Dom Emmanuel de Miscault, cette journée fut « l'inauguration d'une très grande route, qui va relier Callac au Ciel. »

Le 15 août a été solennellement fêtée à Saint-Congard (Morbihan) la restauration de la chapelle Notre-Dame de Lorette. Datant au moins du XVIII[e] siècle (certains voudraient faire remonter à la fin du XII[e], époque du miracle de la *Sancta Casa*, l'origine d'un sanctuaire en ce lieu) cette chapelle, bien que remise entièrement à neuf (toit, voûte, murs) conservera tout son cachet d'époque, grâce aux soins apportés par l'entreprise Evain, de Questembert. Les habitants de Saint-Congard ont apporté là une preuve vraiment tangible de leur dévotion bien connue à la Vierge.

De par le monde :

Notre-Dame d'Orient de Sermizelles (Yonne)

Consacrée le 3 juin par le Révérendissime Père Abbé de la Pierre qui Vire, la chapelle Notre-Dame d'Orient, à Sermizelle, près de Vézelay, se dresse là, où, depuis la guerre de Crimée, les fidèles des alentours viennent prier pour la paix. Sa construction, en 228 jours seulement, vient d'être un nouvel exemple de ce que peut la foi agissante.

Répondant à un appel du *Figaro*, une vingtaine de jeunes, élèves de l'I. C. A. M. de Lille, vinrent en 1957 offrir leurs bras à l'abbé Blanc, l'actif curé de Givry et de Sermizelles. Les villages de Girolles et de Tharot ont donné les pierres de leurs maisons en ruines. La chapelle (de 400 places) a été réalisée sous la direction de Marc Hénard, sculpteur et maître-verrier (déjà connu par la chapelle des Pères Oblats à la Brosse-Monceaux, en S.-et-M.) appelé dans la région par les moines de l'abbaye de la Pierre qui Vire : le tympan monumental de l'abbaye, en particulier, est son œuvre.

Chaque dimanche pendant les vacances, la messe est dite l'après-midi à 17 heures. Le pardon annuel est le dimanche le plus proche du 15 août. Cette année, le 10, pour le pèlerinage du centenaire, la messe Pontificale a été célébrée par Mgr Lamy, archevêque de Sens.

« Quand tant de villages en France, notait Lucien Boitouzet dans le *Figaro*, laissent tomber en ruine leurs vieilles églises faute de moyens financiers, tandis que dans les villes de nouvelles paroisses construisent à grands frais des lieux de culte d'un art discutable, l'exemple de Sermizelles mérite d'être connu. »

Si vous venez de renouveler votre abonnement, ne vous inquiétez pas de la mention « Fin » éventuellement restée sur la bande.

Mais si vous n'avez pas encore renouvelé, faites-le sans tarder. Cela simplifiera nos comptes.

MERCI

OFFICE BRETON DU TOURISME

Adresse Postale : Office Breton du Tourisme, Nantes

Membres Perpétuels 10.000 frs
Membres à l'Année 2.500 frs
Abonnements seuls 500 frs

Règlements en chèques bancaires, ou C. C. P. NANTES 6.63.82

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Economique, Culturelle, Touristique
CAHIERS **ARVOR**

JAOUEN

2, Straed ar Roue Gradlon — **18, Bali Kergelen**
2, Rue du Roi Gradlon — 18, Boulev. de Kerguelen

Kemper

Lien gwiadet gant an dorn
Tissage breton à la main
Priaj ha krag Kemper
Faïences et grès de Quimper
Kabigou Glao
Kabigs imperméables
Levriou Brezonek
Livres Bretons

" AUX TRAVAILLEURS "
André RAUD
22, Rue des Vierges -:- VANNES

Confection pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Prix Modérés

Confection pour Dames
14, Place Gambetta — VANNES

SANDALES, BOTTILLONS....

Au Biniou Breton

..... SANS HÉSITATION.

LIBRAIRIE GRASLIN
A. BELLANGER
1, Rue Voltaire -:- NANTES

ACHATS et VENTES
Livres anciens toutes époques
Ouvrages sur la Bretagne
Catalogue sur demande

GALERIE D'ART MICHEL COLUMB
18, Rue Lafayette -:- NANTES

Grand choix de Céramiques
Tissages Bretons à la main
Véritable « Kab-Gwenn »

Quel éclat!

Couverture :

Sainte-Barbe du Faouët.

Lors d'une récente séance de l'Académie Française, nous avons constaté que M. Michel de Galzain (Yves Gwened) figurait au nombre des lauréats, obtenant le prix Catenacci pour son dernier volume : « Villes et Villages du Morbihan pittoresque et disparu ». On connaît toute la patience de son travail d'historien et d'archéologue, et tout l'amour qu'il porte à nos monuments religieux, qu'il défend en toute occasion, particulièrement dans *La Liberté du Morbihan*, dont il dirige la rédaction vannetaise. *Breiz Santél* est donc particulièrement heureux de joindre ses félicitations au témoignage d'estime décerné par l'Académie à M. Michel de Galzain.

Le N° de Juillet d'*Ar Sonér* nous annonce la création d'une association qui portera le nom de *Kanerion ha diskanerion Bro-Guened*, et se donne pour but de sauver méthodiquement de l'oubli nos chants populaires, de maintenir et de développer l'intérêt de la population pour son folklore musical, enregistrant, notant, éditant, diffusant par tous moyens la musique morbihannaise. Les animateurs de cette association sont pour l'instant M. l'Abbé Jean-Pierre Dérian, et MM. Job Jaffré, Max Le Fur et Polig Monjarret, auxquels se joindront, nous le souhaitons vivement, de nombreux lecteurs de *Breiz Santél*, que ne peut laissser indifférents cet aspect de notre tradition, spécialement en ce qui concernera les cantiques bretons, dont l'abandon systématique dans tant de paroisses nous vaut de nombreuses lettres.

Le peintre rennais Xavier de Langlais va entreprendre prochainement la peinture d'une fresque de 13 m. de long sur 10 m. 50 de haut dans l'église d'Etel (Morbihan). Rappelant par sa composition et ses couleurs celles déjà faites à La Richardais (près de Dinard) cette peinture illustre l'offrande de la vie douloureuse des marins à la Vierge co-rédemptrice du genre humain.

La statue de Sainte Anne, tenant la Vierge et l'Enfant, qui se trouvait dans la chapelle de la Madeleine, à Priziac (Morbihan) a disparu ces temps-ci, nous écrit-on... « Ur stérig bihannoh ar en hent de Vethléem ha de Rom... »

Le 8 Septembre, a été solennellement bénite la nouvelle Abbaye de Landévennec. Nous en reparlerons.

Le 23 juillet ont été célébrées à l'église Saint-Mathieu de Quimper les obsèques de M. Henri Waquet, ancien Archiviste Départemental, Président depuis 35 ans de la Société Archéologique. On remarquait notamment, dans le chœur ou dans l'assistance, MM. les chanoines Nédellec, Courtet et Penot, les R. P. Le Sollec et Albéric, MM. les abbés Toulemont, Calvez, Godec ; MM. Guy, Secrétaire Général du Finistère, Baudot, Inspecteur Général des Archives Nationales, Jarry, Archiviste en Chef du Finistère, Ogès, Vice-Président de la Société Archéologique, Le Grand, Architecte des Monuments Historiques, Thomas-Lacroix, Archiviste en Chef du Morbihan, Quiniou, Conservateur du Musée, Y. Creston, Ethnologue, A. Villard, Président de l'Union Artistique, etc.

Comme le rappelèrent successivement MM. Ogès et Baudot, Henri Waquet fut un archéologue éminent, un historien probe, un artiste si épris de son pays que, fait unique dans les annales de l'Ecole Française de Rome, il y écourta son séjour pour revenir plus vite en Bretagne.

Notre Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons perd avec lui l'un de ses adhérents de la première heure et un conseiller infiniment précieux. *Priez pour lui.*

Dans *La Liberté du Morbihan*, notre érudit confrère Pierre Madec a signalé ces temps derniers la surprenante conception que semble se faire de l'ouverture des pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray l'hebdomadaire féminin *Marie-Claire*. L'extrait cité vaut d'être reproduit à nouveau. Le voici :

« LE 7 MARS, EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE, ENDUISEZ VOS CHEVEUX DE BEURRE. Les pèlerinages de Mars sont ceux de : Sainte-Anne d'Auray, le 7, à Auray, dans le Morbihan, où un pieux cultivateur, Nicolazic, découvrit miraculeusement le 7 Mars 1625 la vieille statue de bois de la sainte, qui est devenue l'un des lieux de pèlerinages les plus réputés de Bretagne. Le 7 ouvre la saison. Ce ne sont que châles du Léon et hautes coiffes des Bigoudènes qui se lissent les cheveux au beurre... »

Bravo pour les châles du Léon, encore qu'on n'en voit guère ici dès le 7 Mars.

Quant aux pauvres bretonnes, bien sûr, si elles ignorent encore la brillantine, on ne peut que leur conseiller, pour leur formation, d'acheter très régulièrement *Marie-Claire*.

Vannes. — Imp. GALLES. *Le Directeur-Gérant* : G. VERDEAU.